

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale du 29 mai 2021

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour appelle la **révision des statuts** de l'association Alumni ICR.

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

OUVERTURE DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le président ouvre la réunion. Le secrétaire général rappelle les conditions de délibération de l'Assemblée générale.

CONCERNANT LA VALIDITE DE L'ORDRE DU JOUR :

Conformément à l'article XV « Révision de statuts », les statuts empêche leur révision durant une période de douze mois à compter de leur adoption le 21 septembre 2019. La révision des statuts est donc possible à compter du 21 septembre 2020.

L'Assemblée générale se tient le 29 mai 2021, d'une part, et les scrutins en ligne étaient ouverts du 24 mai 2021 à midi au 28 mai 2021 à midi, d'autre part.

La période comprise entre le 24 mai 2021 et le 29 mai 2021 inclus est bien postérieure au 21 septembre 2020.

En conséquence, l'ordre du jour est valide.

CONCERNANT LES CONDITIONS DE QUORUM :

L'alinéa 3 du V. de l'article IX des statuts fixe le quorum pour délibérer à 20 pourcents des membres de l'assemblée générale.

La motion de convocation AG 2021-I précise que les membres de l'Assemblée générale réunie le 29 mai 2021 sont les adhérents de l'association à jour de cotisation le 15 mai 2021. Le conseil d'administration porte à 54 le nombre de membres de l'Assemblée générale en tenant compte des incompatibilités statutaires. Le quorum requis pour valablement procéder aux délibérations est donc fixé à 11 par le conseil d'administration.

À la clôture des scrutins, il est constaté que 27 membres de l'Assemblée générale ont participé aux 6 délibérations. Le taux de participation est donc de 50 pourcents.

En conséquence, le président et le secrétaire général confirment que le quorum est atteint et que l'Assemblée générale peut valablement délibérer.



PROCLAMATION DES RESULTATS

Le président rappelle que les scrutins sont clos depuis le 28 mai 2021 à midi.

Le secrétaire général présente les résultats de chacune des délibérations, comme suit :

Résolution n°1 portant révision de l'article II		
Votants	27	
Exprimés	27	
Pour	27	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %
Résolution n°2 A portant révision de la section 6.02		
Votants	27	
Exprimés	26	
Pour	26	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %
Résolution n°2 B abrogeant la section 6.03		
Votants	27	
Exprimés	25	
Pour	25	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %



Résolution n°2 C portant révision de l'article IX		
Votants	27	
Exprimés	27	
Pour	27	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %
Résolution n°2 D abrogeant l'article XVIII		
Votants	27	
Exprimés	27	
Pour	27	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %
Résolution n°3 révisant l'article X		
Votants	27	
Exprimés	27	
Pour	27	100 %
Contre	0	0 %
Blanc	0	0 %
Sort	ADOPTÉ	100 %

L'ensemble des résolutions sont adoptées.

Les statuts sont ainsi modifiés et entrent en vigueur à compter de la fin de la réunion de l'Assemblée générale.

Le secrétaire général est chargé de déclarer à la préfecture d'Ille-et-Vilaine les nouveaux statuts. Les statuts seront mis en ligne sur le site www.alumni-icr.bzh.

Le président lève la séance.

Fait à Clichy-la-Garenne

Le 29 mai 2021

Le secrétaire général Michel Germond
signe:





Document Details

Title PV AG Alumni ICR 29 05 2021
File Name ALUMNI_PV_AG290521-20210529.pdf
Document ID 3c432f5c409840e093937d42de036641
Fingerprint d63c74727382da8d3e0e316369052167
Status Completed

Document History

Document Created	Document Created by Michel Germond (michel@alumni-icr.bzh) Fingerprint: d63c74727382da8d3e0e316369052167	Oct 03 2021 10:27AM UTC
Document Signed	Document Signed by Michel Germond (michel@alumni-icr.bzh) IP: 90.91.212.205	Oct 03 2021 10:27AM UTC
Document Completed	This document has been completed. Fingerprint: c8e02664ab0a38a8ad3de7036c5f4072	Oct 03 2021 10:27AM UTC